

# JOURNAL COMMUNAUTAIRE

## Le Carrousel

Le 18 février 2021

### ÉDITION SPÉCIALE

#### OFFRE D'EMPLOI - AGENT OU AGENTE DE BUREAU - SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE - SECOND AFFICHAGE

Mme Élise Bélanger quittera son poste au sein de la Municipalité de Caplan, en juin prochain, pour la retraite. Elle sera au travail durant les prochains mois afin d'assurer un soutien à la personne sélectionnée.

Vous désirez relever un nouveau défi motivant ? Le monde municipal est un milieu diversifié où la routine n'a pas sa place. Les différents services municipaux offerts font en sorte que les tâches reliées à ce travail sont toujours en mouvement.

Vous avez des aptitudes et vous êtes efficace pour les tâches de : secrétariat, administration, réception et accueil aux clients, traitement de l'information, rédaction de documents, publication de ceux-ci sur Internet, etc. ? Vous avez aussi un diplôme d'études collégiales, ou un DEP dans le domaine secrétariat et comptabilité et/ou une expérience de travail pertinente et que votre maîtrise du français parlé et écrit est excellente, c'est maintenant définitif que ce poste vous est tout désigné !

Vous recherchez un emploi permanent et stable avec des possibilités d'avancement ? Celui-ci est de 35 heures/semaine avec un salaire entre 37 534 \$ à 44 358 \$ (selon l'échelon salarial). Soumettez votre candidature par courriel : [caplan@globetrotter.net](mailto:caplan@globetrotter.net) avant 16 h 00, le mercredi **10 mars 2021**. Offre d'emploi complète sur le site Internet de la Municipalité : [www.municipalitecaplan.com](http://www.municipalitecaplan.com).

Aidez-nous à trouver la perle rare en partageant ces informations.



#### SEMAINE DE RELÂCHE

Nous travaillons actuellement sur une programmation d'activités pour la semaine de relâche.

- Activités au centre sportif John Lapointe : patinage libre, hockey libre individuel et patinage disco;
- Sentier des énigmes à la halte routière avec prix de participation;
- Atelier d'origami animé par Shino Muraki, le jeudi 4 mars en avant-midi, en **formule virtuelle**. Matériel fourni et disponible à l'hôtel de ville, sur rendez-vous. **Inscription obligatoire** avant le mardi 2 mars, 16 h 00, à [loisirs.caplan@globetrotter.net](mailto:loisirs.caplan@globetrotter.net) ou au 418-388-2075.

Toutes les activités sont gratuites ! Surveillez notre page Facebook et notre site Internet pour tous les détails.

#### PRIX EXCÉLAN

Comme vous le savez, l'année 2020 a été une année particulière. Si vous connaissez une personne qui s'est démarquée durant cette période, c'est le moment de souligner son implication ! Communiquez avec le service des loisirs de la Municipalité afin que nous puissions honorer ces bénévoles lors d'une prochaine cérémonie des Prix Excélan. Vous avez jusqu'au 19 mars 2021 pour soumettre des candidatures.

Formulaire disponible sur demande à [loisirs.caplan@globetrotter.net](mailto:loisirs.caplan@globetrotter.net).

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### **ÉCLAIRAGE DES TERRAINS SPORTIFS**

La Municipalité de Caplan demande des soumissions pour l'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS SPORTIFS à la Municipalité de Caplan.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription « **SOUMISSION POUR L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS SPORTIFS** » et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 10 h 30, le jeudi 18 mars 2021 et seront ouvertes le même jour (selon les règles de COVID), tout de suite après l'heure de la clôture de la réception des soumissions, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Caplan situé au 17 boulevard Perron Est à Caplan.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Municipalité de Caplan. Ces formulaires sont inclus au cahier des charges, « **Éclairage des terrains sportifs** », qui sera disponible sur le site Internet du **SEAO**.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurance établie au montant équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission et valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions et payable à la Municipalité de Caplan. La compagnie d'assurance devra être reconnue par le directeur général des institutions financières du Québec.

La Municipalité de Caplan ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Caplan, ce 18 février 2021



Toma Rioux, directeur des travaux publics

## VENTE D'UN ÉQUIPEMENT USAGÉ

La Municipalité de Caplan désire se départir d'un équipement usagé et elle demande des soumissions.

C'est un rouleau Bomag 1987 BW 120 dont le prix minimum demandé est de 500 \$ plus taxes, si applicables;

Cet article sera vendu tel que vue et sans garantie. Vous êtes invités à poster votre offre, au 17 boul. Perron Est à Caplan, ou à la faire parvenir par courriel : [caplan@globetrotter.net](mailto:caplan@globetrotter.net).

Elles seront reçues jusqu'à **16 h 00, le 12 mars 2021**.

Pour des informations complémentaires, communiquez avec le directeur des travaux publics, M. Toma Rioux au 418-388-2075.

La Municipalité de Caplan n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les personnes qui auront déposé des offres.

## LICENCE POUR VOTRE CHIEN

Les licences pour chiens ne seront plus facturées sur votre compte de taxes municipales. Vous devez maintenant enregistrer votre chien sur le site Internet du Réseau de protection animal Baie-des-Chaleurs : [www.rpabdc.com](http://www.rpabdc.com) ou par courriel à [info@rpabdc.com](mailto:info@rpabdc.com) ou via Facebook ou les rejoindre au 581-358-1010.